

3 – Un plan de rattrapage immédiat des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes

Tous temps de travail confondus, les femmes gagnent 26 % de moins que les hommes. Ces écarts sont liés à 5 facteurs :

- Les temps partiels.
- L'écart cumulé sur les carrières
- La non mixité des emplois qualifiés et la dévalorisation des métiers à prédominance féminine
- L'écart sur la part variable de la rémunération (primes, heures supplémentaires...)
- De la « discrimination pure »

Sur la base de données sexuées (par catégorie professionnelle, qualification, compétences exercées, par niveau...), un plan de rattrapage de ces écarts doit se mettre en place, avec, dans un premier temps des mesures immédiates d'augmentation supprimant les écarts qui ne s'expliquent pas – discrimination «pure» – une revalorisation des métiers à prédominance féminine, et un rattrapage dans chaque entreprise des écarts cumulés sur les carrières.



